

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 08343

Numéro SIREN : 849 335 617

Nom ou dénomination : 101 COIFFURES

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 12376

01 FEV. 2024

Sous : 12376

SARL 101 COIFFURES

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 Euros
Siège social : 101 Rue Beaubourg
75003 Paris
RCS PARIS B 849 335 617

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt et deux et le trente juin, à vingt heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Mr MIAH Amdad 100 parts en pleine propriété

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social.

Mr MIAH Amdad préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 19 de l'article 223-19 du Code de Commerce
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.
- Distribution des dividendes.
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- Approbation de la rémunération de la gérance.
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la bénédicte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 38 956 euros :

En report à nouveau : 38 956 euros .

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant la rémunération de celle-ci pour l'exercice écoulé, approuve, en tant que besoin, la rémunération brute versée au cours de l'exercice à **Mr MIAH Amdad**, gérant de la société néant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

La gérante



Les associés



BILAN SIMPLIFIÉ

Conformément à l'article 302
du code général des impôts

101 STIFFFORDS

101 RUE BEAUBOURG

75003 PARIS 3ÈME ARRONDISSEMENT

Néant □*

SIRET 8 4 9 3 3 5 6 1 7 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le

31 12 2021

ACTIF	Brut	Amortissements - Provisions		Net
		1	2	
Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * 010	012			
Autres * 014	016			
Immobilisations corporelles 028	30 111 930	13 539	16 571	
Immobilisations financières 040	6 900 042			6 900
Total I 35 044	37 011 048	13 539	23 471	
Matières premières, approvisionnements en cours de production * 050	12 423 052			12 423
Marchandises * 060	062			
Avances et acomptes versés sur commandes 064	066			
Créditurs (2) { Clients et comptes rattachés 068	070			
Autres * (3) 072	1 598 074			1 598
Valeurs mobilières de placement 080	082			
Disponibilités 084	96 584 086			96 584
Charges constatées d'avance 092	094			
Total II 296	110 604 096			110 604
Total général (I + II) 110	147 615 112	13 539	134 076	

PASSIF

Exercice N NET

				1
Capital social ou individuel				6 000
Échéances de capitalisation				124
Reserves régulières				120
Reserves réglementées *				130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131		132		
Report à nouveau 134				(32 639)
Résultat de l'exercice 136				38 956
Provisions réglementées 140				
Total I 142				12 317
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées 156				89 385
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
Fournisseurs et comptes rattachés * 166				2 996
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice) 169	3 437	172		29 377
Produits constatés d'avance 174				
Total III 176				121 759
Total général (I + II + III) 180				134 076
1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 183	(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
2) D'ont créances à plus d'un an 197	Coût de revient des immobilisations acquises 182			
3) D'ont compte courant d'associés débiteurs 199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice 184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

